

**ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2015**

**MAISON MARECHAL JUIN A AIX EN PROVENCE**

**OUVERTURE DE LA SEANCE A 10 H 00**

Jean Jacques LION, Président du CSCO, remercie l’assistance pour sa présence.

Il précise que, malgré le nombre croissant des adhérents durant l’année 2014, le quorum n’est pas atteint et demande de poursuivre cette assemblée, comme le prévoit nos statuts, non plus en ASSEMBLEE GENERALE mais en ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE. Cette décision est acceptée à l’unanimité.

Jean Jacques remercie chaleureusement Robert PEREZ pour son accueil dans cette salle de la Maison Maréchal Juin. Robert PEREZ souligne l’attachement tout particulier de M.ANDRES pour les oranais.

Jean Jacques LION remercie Antoine CANDELA pour l’action accomplie depuis 10 ans au sein du CSCO.

Il remercie également les élus présents dans la salle, Mme SANTAMARIA, conseillère municipale, Claudette GARCIA, Adjointe de M. GENZANA, Conseiller Général, Jean CHORRO, Conseiller Régional.

Une minute de silence est faite à la mémoire de nos disparus.

Jean Jacques LION remercie les membres du CA pour les actions menées tout au long de l’année 2014.

Siège Social : 28. Place Edmond Audran - 13004 MARSEILLE

Tél. 09 83 49 52 50 – Email : csconational13@bbox.fr

Adresse postale : 16, rue du Docteur Acquaviva 13004 MARSEILLE



**PRESENTATION DU BILAN MORAL**

Cette année 2014, en raison de problèmes de santé de certains d’entre nous, a été une année de transition. Après l’ASSEMBLEE GENERALE qui s’est déroulée en janvier 2014 à Nîmes et la démission du bureau, une nouvelle équipe a été mise en place. Le Siège Social a été implanté dans une salle à la Paroisse des Charteux à MARSEILLE. Après remise en état de ce local l’ensemble du matériel et des archives a été transféré en octobre 2014. Il est précisé qu’une permanence a lieu le 2ème lundi de chaque mois.

Jean Jacques LION souligne le maintien des relations avec les équipes oranaises grâce à Louis DE SANTA BARBARA qui se rend régulièrement à ORAN.

Il précise, également les relations dans les différentes régions avec les parlementaires et particulièrement l’implication de Gérard JOUVE dans la région parisienne.

La mise en place par Jean Paul GRAU du site est un atout essentiel pour nos adhérents. Jean Paul GRAU interviendra au cours de cette réunion pour nous présenter l’évolution de ce site.

Il précise que nos adhésions, grâce à ce site et à l’envoi du DEVOIR DE MÉMOIRE dont il remercie Roger GONZALEZ pour son implication dans sa rédaction, sont en nette progression. Nous sommes passés de 180 en 2013 à 278 en 2014. Il a bon espoir que nous atteindrons ou dépasserons en 2015 la barre des 300.

Le CSCO est également présent lors de dépôts de gerbes dans les différentes cérémonies à la mémoire des victimes du 26 mars à ALGER, du 5 juillet à Oran et également lors de la cérémonie officielle du 5 Décembre.

Il ne manque pas de souligner notre présence à Nîmes lors de l’ASCENSION.

Jean Jacques en arrive à la situation des cimetières d’Oranie, préoccupation principale de la mission du CSCO.

Il précise, une fois de plus, que les regroupements sont des décisions prises par le Ministère des Affaires Etrangères et que nous n’avons aucune influence sur celui-ci ni aucun droit de regard. On les tolère lorsqu’ils sont inévitables et qu’ils sont faits dans le respect de nos défunts et en présence de l’évêché. Les regroupements sont un mal nécessaire car indispensables dans certains petits cimetières laissés complètement à l’abandon.

Les regroupements étaient confiés à la société G7 qui, valable sur un plan théorique, l’est beaucoup moins sur le plan efficacité.

 …/…



**CIMETIERE DE TAMASHOUET**

Lors d’une récente visite à Marseille, M. LALAOUI, Directeur des Pompes Funèbres à ORAN nous avait certifié que la mairie continuerait la surélévation du mur d’enceinte en janvier. Or, à ce jour rien n’a été fait malgré les promesses et l’on constate comme vient de nous le confirmer L. DE SANTA BARBARA que les profanations et les dégradations se poursuivent. Ce mur d’enceinte incombe à la mairie comme le prévoient les accords entre la France et l’Algérie.

Cette situation sera revue lors d’une mission à Oran programmée du 20 au 26 mars à laquelle participeront, JJ LION, J. QUESSADA, N. STEIBEL. Des rendez vous seront pris avec le maire, le consul et les pompes funèbres et dans la mesure du possible avec le WALI. Si la situation sécuritaire le permet, des déplacements pour visite de différents cimetières de l’Oranie seront effectués.

Néanmoins et vraisemblablement grâce à la visite de notre ministre de l’intérieur, de l’entrée du cimetière jusqu’au monument aux morts, désherbage, goudronnage et gravillons dans l’allée centrale et des allées latérales ont été effectués.

Un cas vient de nous être soumis par Jocelyne QUESSADA sur le cimetière du BOSQUET qui d’après un journaliste algérien serait déplorable et servirait de lieu de beuverie. Notre délégué, Hamidou que nous avons immédiatement alerté, s’est rendu sur place et nous a transmis des photos, l’état semble correct.

Jean Jacques LION précise que nous sommes tenus régulièrement au courant sur l’état des cimetières d’Oranie par la présence constante de L. DE SANTA BARBARA en relation avec nos différents délégués locaux et par ses déplacements dans ces différents lieux.

C’est ainsi que l’on peut dire que les cimetières d’AIN TEMOUCHENT et MOSTAGANEM grâce à la présence de gardiens, sont corrects.

Il n’en est pas de même pour SIDI BEL ABBES qui est une vraie forêt vierge : aucun entretien, il sert de décharge publique.

Michelle CHORRO a pu constater pour RIO SALADO un cimetière à nouveau profané, mur d’enceinte effondré. En relation avec une conseillère municipale, des travaux de remise en état ont été immédiatement entrepris par des bénévoles et un gardien a été engagé pour 6 mois. Une subvention a été demandée à la Mairie d’Aix en Provence pour sa réhabilitation.

D’autres cimetières pris en charge par les anciens habitants des villages comme LES TROIS MARABOUTS et BOU SFER sont eux bien sauvegardés

 …/…



Monsieur MOLINA nous indique que le cimetière de RELIZANE est en très mauvais état.

Le cimetière de PERREGAUX est une vraie forêt vierge et il n’est pas prévu de regroupement.

Précision apportée par Jocelyne QUESSADA dans le cadre des regroupements, l’ASCA avait demandé qu’une stèle soit édifiée à l’endroit des cimetières regroupés, ce qui ne semble pas avoir été fait partout.

**VOTE DU RAPPORT MORAL**

 **LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L’UNANIMITE**

Antoine CANDELA remercie l’équipe qui a œuvré pendant 10 ans et confirme qu’il reste à la disposition du CSCO.

Il n’est pas d’accord sur une inauguration des locaux de Marseille. Il lui est précisé qu’il ne s’agit pas d’une inauguration mais simplement d’une exposition pour faire connaître notre association.

Il confirme que le mur d’enceinte de TAMASHOUET pour lequel nous avons reçu un devis de 35 000 € ne doit pas incomber au CSCO. Sommes-nous habilités à faire effectuer ses travaux sur un plan assurance et sécurité ? Comme rien n’est fait nous serons peut être obligés d’en arriver là si nous voulons éviter les dégradations et profanations.

Quant au rapprochement avec la communauté juive, il y a des statuts particuliers sur le droit funéraire.

Il constate que les associations « Pieds Noirs », exception faite pour l’AOBR, ne s’implique pas dans la réhabilitation des cimetières. Réaction d’Alain CRACH, l’Amicale de SAIDA y participe également.

Il souhaite que le CSCO participe aux Affaires Etrangères à PARIS à des groupes de travail.

Au sujet du rapprochement avec la communauté juive Jean Jacques LION souligne que des contacts ont été pris par Gérard JOUVE sur PARIS avec l’association AIOF, par Nicole BOTELLA et Nadège DIAZ sur Nice.

Sur PARIS, G. JOUVE a pris contact avec M. BENAZERA président de l’Association des Israélites d’Oranie qui est aussi le président de l’Exode des Français Juifs d’Algérie. Entretien intéressant plutôt ouvert à des contacts entre nos deux associations. Il lui a été indiqué la construction d’un mémorial en souvenir des juifs d’Algérie inauguré à Pantin. L’association parait active et bien organisée.

 …/…



Sur NICE, à l’initiative de Marc BENVENISTE, responsable de la Maison des Rapatriés, Nicole et Nadège ont rencontré Maurice NIDDAM. L’accueil fut chaleureux et convivial. M. NIDDAM n’a pas manqué de féliciter le CSCO pour les différentes actions de réhabilitations car dixit «pour un israélite s’occuper des morts est un acte gratuit par excellence». Elles ont également évoqué la rencontre de Gérard JOUVE sur PARIS avec M. BENAZERA président de l’AIOF.

M. NIDDAM s’est engagé à solliciter ses collègues parisiens et à demander la mise en lien du site du CSCO sur le site du Consistoire National.

**COURRIER POUR LA PRESIDENCE SUITE AUX PROFANATIONS EN FRANCE**

Jean Jacques LION, nous lit le projet de lettre qu’il compte faire parvenir au Président de la République, au Premier Ministre, au Ministre de l’Intérieur leur précisant la tentative depuis 10 ans de sensibiliser les autorités au problème des cimetières et de la difficulté de les approcher.

**REACTIONS DE LA SALLE A CE COURRIER**

Interventions et réactions des adhérents.

 Certains sont d’accord pour la lettre telle que rédigée.

Les gouvernants n’ont pas pris de précautions pour déplacer nos tombes, n’ont eu aucune réaction pour les profanations faites en Algérie.

M. FARINACCI demande qu’on réfléchisse au but de cette lettre et à ce que l’on en attend.

 Trop de critique et d’ironie (C. NAL)

Jean Jacques LION s’insurge du fait que depuis des années on a tout essayé pour avoir, sans succès, une écoute gouvernementale quels que soient les gouvernants.

Elle sera modifiée avant la fin de la réunion pour un envoi en lettre ouverte. Elle sera mise ensuite sur le DEVOIR DE MÉMOIRE et sur le SITE.

 …/…



**BILAN FINANCIER**

Francis GIRON nous donne un état détaillé des différents postes de la comptabilité pour l’exercice clos au 31 DECEMRE 2014.

La vérification a été faite par un commissaire aux comptes extérieur à l’association. Un vote à main levée sur la désignation de M. Paul MORTINI comme commissaire aux comptes
est adopté à l’unanimité.

Le compte rendu qu’il a établi est lu par N. STEIBEL.

Constat est fait sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels selon les informations données dans le rapport financier.

**VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

**LE RAPPORT FINANCIER EST ADOP¨TE A L’UNANIMITE**

**BUDGET PREVISIONNEL 2015**

Point est fait par Francis GIRON pour des montants à engager sur des travaux à réaliser dans les cimetières en Oranie et sur les frais de fonctionnement de l’association.

**VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL**

**LE RAPPORT PREVISIONNEL EST ADOPTE A L’UNAMITE**

**MODIFICATIONS DES STATUTS**

Jean Jacques LION nous donne lecture des modifications apportées aux derniers statuts déposés en préfecture.

**VOTE DES MODIFICTIONS DES STATUTS**

 **LES MODIFICATIONS DES STATUTS SONT APPROUVEES A L’UNANIMITE**

**FIN DE LA SEANCE A 12 H 00**

 **…/…**

****

**REPRISE DE LA SEANCE A 14 H 30**

Un dépôt de gerbe est effectué au monument aux morts de la Maison Maréchal Juin par Antoine CANDELA et Jean Jacques LION.

Nadège DIAZ nous présente le DIAPORAMA qu’elle a réalisé reprenant les différentes manifestations qui se sont déroulées en 2014. Elle a également inclus dans cette présentation quelques vues des cimetières oraniens.

**MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

La séance reprend par la lecture des modifications apportées au règlement intérieur.

**VOTE DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

 **LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR SONT APPROUVEES A L’UNANIMITE**

Jean Jacques LION nous soumet la nouvelle lettre à la présidence. Position consensuelle faisant référence à toutes les remarques émises lors de la première partie de notre réunion.

**PRESENTATION DU SITE**

Jean Paul GRAU nous confirme comment se connecter avec le nouveau numéro donné par Nadège DIAZ lors du renouvellement des adhésions, l’identifiant ne changeant pas.

Il précise que la NEWS LETTER est transmise aux adhérents qui se sont inscrits.

 …/…



Il nous présente un tableau sur les visites du site. Constat est fait, affluence importante après les manifestations comme l’Ascension à Nîmes, le Soleil des 2 Rives à Nice ou la réception du DEVOIR DE MÉMOIRE.

Il nous confirme le partenariat avec l’Echo de l’Oranie. Nadège DIAZ et Nicole BOTELLA font partie du conseil d’administration de cette revue.

Il est rappelé que le CSCO sera présent à Nîmes pour l’ASCENSION

Avant de se séparer, Jean Jacques LION précise que le CSCO est l’affaire de tous et que nous sommes ouverts à toute suggestion, souhaits, demandes et critiques éventuels.

Il ne manque pas de remercier l’assistance pour sa présence lors de cette ASSEMBLEE GENERALE.

**FIN DE REUNION A 16 H 00.**